



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

## Mars 2017 : près d'un millier de chômeurs en moins

**Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 4.8% à la fin du mois de mars 2017, en diminution de 0.2 point par rapport à février 2017. La baisse des effectifs concerne principalement les professions de la construction.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud atteint 19'027 personnes, soit 960 de moins qu'à la fin du mois de février 2017 (-4.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> suit la même tendance avec une diminution de 827 personnes et se fixe à 26'664 (-3.0%). En 2016, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi avait également reculé entre février et mars, mais de manière sensiblement moins marquée (respectivement -735 et -413 personnes).

Au cours du mois de mars 2017, les ORP vaudois ont inscrit 3'160 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3983 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 2092, en hausse de 23.1% par rapport à mars 2016.

Comme le mois dernier, la plupart des groupes de professions bénéficient de cette évolution positive. Les plus fortes améliorations mensuelles concernent les métiers du bâtiment (-424 chômeurs), les « magasiniers, manutentionnaires » (-52), les « spécialistes en publicité, relations publiques, marketing » (-38) et les « informaticiens » (-33). Toutes les classes d'âge ont profité de cette baisse du chômage, en particulier les 30 à 39 ans (-277 chômeurs) et les 20 à 29 ans (-267).

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage diminuer, à l'exception de Morges qui présente ce mois un taux inchangé (3.8%). Les replis les plus marqués sont constatés dans les districts de l'Ouest lausannois (-0.5 point) et de la Broye-Vully (-0.4 point).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en qualité de chômeurs s'élève à 2542, sans variation significative par rapport à février 2017 (-0.1%) ou à mars 2016 (-1.0%).

---

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.2%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 63% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

---

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 avril 2017

DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01